

## RESIDENCES DE TERRITOIRE

### DOSSIER DE PRESENTATION/ APPEL A CANDIDATURE

#### ASSOCIATION MOSAÏQUE EN VAL / 2017



#### **Les Résidences de Territoire, un dispositif de développement culturel territorial initié par la DRAC Occitanie**

La DRAC Occitanie impulse une nouvelle dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du ministère de la culture et de la communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. La résidence de territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est à dire en lien avec les habitants. « Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre »<sup>1</sup>.

La Résidence de territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics. Le public particulièrement ciblé dans ce cadre est le public jeune (scolaire ou non) ainsi que les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique.

---

<sup>1</sup> Extrait du document de référence : « cahier des charges Résidence de territoire » consultable sur le lien [http://www.culturecommunication.gouv.fr/Region Drac-Occitanie Pyrénées Méditerranée/Disciplines-etsecteur/Action-culturelle-et-territoriale/Developpement-culturel-et-presence-artistique-sur-les-territoires-ruraux](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Region%20Drac-Occitanie%20Pyrénées%20Méditerranée/Disciplines-etsecteur/Action-culturelle-et-territoriale/Developpement-culturel-et-presence-artistique-sur-les-territoires-ruraux)

## **Un Partenariat entre la DRAC Occitanie, le PETR Midi Quercy et les Communautés de Communes du territoire sur les objectifs partagés.**

### **Un contexte territorial**

La résidence de territoire s'inscrit dans un contexte géographique, social et économique ; en l'occurrence celui du PETR Midi-Quercy.

La résidence de territoire s'appuie sur les spécificités locales et prend place dans un contexte territorial dont les enjeux sont définis par les élus et inscrits plus particulièrement dans la charte de développement durable du PETR Midi-Quercy<sup>2</sup>. Elle n'est pas cependant, une commande publique ; la résidence de territoire n'ayant pour finalité ni la production, ni la commande d'une œuvre mais la prise en compte d'un contexte territorial.

### **Des objectifs de développement culturel partagés entre les partenaires**

Il s'agit de favoriser l'accès aux œuvres artistiques et culturelles et la prise en considération en priorité du jeune public (enfance et jeunesse) - dans le cadre scolaire, péri et extra scolaire -, et aussi des publics empêchés, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes en recherche d'emploi et en difficultés sociales. La mixité sociale et culturelle sera privilégiée.

Dans ce cadre :

- L'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes, sera ciblée sur la curiosité d'expérience sensible et la pratique plutôt que sur la simple consommation culturelle.
- Le développement de la pratique amateur, enjeu fondamental tant du point de vue du développement des individus, de la formation des citoyens que de l'enjeu de cohésion sociale et de démocratie, sera encouragé.
- Des actions ciblées seront mises en œuvre pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.
- Le soutien à la structuration des services publics de la culture et du monde associatif sera privilégié par la mise en place d'actions d'accompagnement. Un temps de formation des personnels encadrant des groupes constitués, sera mis en place pour une meilleure appréhension des enjeux de la résidence de territoire.
- Toute action culturelle sera présentée, valorisée auprès du public par des temps de conférences débats, expositions.

---

<sup>2</sup> <http://www.midi-quercy.fr/-objectifs-html>

## **L'opérateur culturel porte et met en œuvre la résidence de territoire**

Chaque année deux résidences de territoire sont mises en œuvre en Midi Quercy. Les opérateurs culturels sont identifiés par la DRAC Occitanie et le PETR Midi-Quercy pour leurs capacités d'expertise, d'accompagnement de l'artiste et de développement de partenariats avec les acteurs locaux, culturels, éducatifs sociaux,... L'opérateur culturel définit le thème et le cadre de la résidence de territoire en partenariat avec la DRAC Occitanie et le PETR Midi Quercy. L'ensemble des partenaires, la DRAC Occitanie, les Collectivités locales concernées, le PETR Midi-Quercy et l'opérateur culturel collaborent pour permettre le bon déroulement de la résidence et en assurer le suivi et l'évaluation.

### **\* Le cahier des charges de la résidence de territoires**

#### **Le choix du résident**

L'opérateur culturel élabore le contenu de l'appel à candidature et choisit le résident. Il peut constituer un comité de sélection qu'il compose. Le choix du résident est validé par la DRAC Occitanie.

#### **La résidence**

L'artiste ou professionnel (de la culture, chercheur) réside dans le territoire dont il n'est pas issu. Un hébergement lui est proposé par l'opérateur. **La présence de l'artiste ou du professionnel** étant une des conditions de réussite de la démarche, celle-ci **doit être notable auprès des habitants soit deux mois minimum** qui peuvent être fractionnés. L'articulation indispensable entre le résident et les habitants se fait par l'opérateur avec le chef de projet culture du PETR qui assurent la coordination et la fluidité de la présence artistique. Un contrat de résidence formalise les engagements réciproques ainsi que les moyens dévolus (rémunération de l'artiste, mise en œuvre des actions culturelles).

#### **La rencontre résident/habitants**

Elle se fait en deux temps

- Un premier temps relativement bref : l'artiste ou le professionnel vient présenter à des responsables des encadrants, sa démarche de création et son projet de résidence. Les échanges nourrissent la réflexion et permettent la construction du projet.
- Un second temps beaucoup plus long : (qui peut-être fractionné avec une présence minimale d'un mois à chaque fois). L'artiste ou le professionnel revient en résidence et met en place son travail d'éducation artistique et culturelle co-construit avec les équipes. Il peut poser un acte de création ou de recherche en lien avec les habitants : cet acte peut être modeste ou spectaculaire, jouant sur l'effet de surprise

ou annoncé... il est toujours conçu afin de percevoir, par le plus grand nombre, la singularité et la force de la démarche qui le sous- tend.

Aucun habitant du territoire concerné n'étant censé ignorer la présence de l'artiste et de sa production artistique ou du professionnel et de sa recherche les différents partenaires réunis autour de la résidence s'engagent à la rendre visible aux yeux de la population en n'oubliant pas que les enfants et les jeunes sont les premiers concernés. Aussi le volet important de la diffusion de l'œuvre existante de l'artiste ou de la connaissance de la recherche du professionnel est conçu en étroite collaboration avec les différents professionnels et l'opérateur culturel coordonnant la résidence.



## L'ASSOCIATION MOSAÏQUE EN VAL, OPÉRATEUR CULTUREL RÉSIDENCE DE TERRITOIRE 2017

### L'association Mosaïque en Val

Association loi 1901 fondée en 1998, son projet repose sur la connaissance, la diffusion et le soutien au Livre d'artiste ; ceci à travers des actions de médiation et des ateliers d'écriture et de création s'adressant à un large public enfants adultes et seniors. Afin de toucher le maximum d'entre eux, l'association a développé des partenariats avec les écoles, collèges, lycées, EPHAD, médiathèques, associations du territoire, librairie.

Des actions sont proposées tout au long de l'année en temps scolaire, périscolaire, extra scolaire et vacances, qui ont pour but de favoriser la découverte et la pratique de techniques autour des métiers du livre, avec comme point d'orgue Le Festival du Livre d'Artiste « Sous Couverture » pendant 10 jours. Il se clôture par le Salon des créateurs et des éditeurs de livres d'artiste qui permet au public de partager une démarche, une vision sur un sujet donné ; un week-end pendant lequel le public est amené à rencontrer et échanger avec les artistes, autour de divers ateliers, pratiques des arts du livre (reliure, calligraphie, papiers, dorure, gravure, etc.), spectacles vivants, lectures musicales, conférences, contes...

### Antériorité

- 2013 : résidence d'écriture et de peinture avec Dany Bataille « Quelle que soit la couleur de vos plumes » 5 jours. Ateliers installations dans la ville, d'oiseaux (fabriqués en ateliers) et de textes poétiques sur panneaux.
- 2014 : « Résidence de territoire » soutenue par la DRAC avec Arne Aullas d'Avignon (graveur)  
Création d'un codex « Saint Antonin esquisse d'une géographie », initiation à la gravure et ateliers d'écriture.
- 2015/2016 : Résidence de territoire soutenue par la DRAC avec Aïdée Bernard artiste plasticienne du papier ; « Ouvrir le livre » fabrication de papier végétal, découverte du milieu naturel, cueillette et réalisation de kakemonos en papier végétal.

## **Le contexte local et le cadre thématique de la résidence**

### **Contexte local**

**1** - L'association organise un festival du livre d'artiste sous le titre « Sous couverture » tous les ans. Il se compose d'expositions de fonds divers de livres d'artistes qui se clôturent par un week-end dédié aux créateurs, « le Salon du livre d'artiste ». L'ensemble se déroule dans les galeries de l'ancien couvent des Génovéfains, actuelle cité administrative.

A ce titre la résidence privilégiera toute action artistique et culturelle permettant au public de partager une démarche, une vision sur un sujet ayant un lien avec le territoire, l'histoire et le patrimoine ; action dont l'écriture, la découverte des métiers autour du livre d'artiste, seront l'objet ou le moyen, en n'excluant pas d'autres dimensions transversales aux métiers du livre. Ceci en interaction avec les différents publics.

**2** - La résidence se situera dans un territoire comportant de forts traits géologiques et paysagers (importance du réseau hydromorphologique, gorges de l'Aveyron, vallées de la Bonette, de la Seye, de la Vère, territoire Natura 2000, causses, faune et flores protégées...) ainsi que culturels, patrimoniaux et historiques.

En effet une longue tradition littéraire s'est établie depuis le Moyen-âge avec de fameux troubadours – dont Raimon Jordan-, suivis du mouvement important des Escoliers réfugiés à Saint Antonin après leur révolte toulousaine. Le mouvement littéraire a toujours existé à saint Antonin, il est très vivant, avec des écrivains, des ateliers d'écriture et de poésie, une pratique d'échanges littéraires ouverts à tous.

Enfin les ordres monastiques importants établis à Saint Antonin ont développé une éducation populaire, y compris pour les filles à une époque où cela était peu établi.

Ces spécificités entreront dans le choix du cadre thématique.

**3** - La situation géographique, le patrimoine architectural et le petit patrimoine rural sur le territoire sont à prendre en compte.

Ce territoire rural est excentré, à environ 100 km de Toulouse, 50 km de Montauban Albi et Cahors. La population se trouve ainsi éloignée de l'offre culturelle et artistique des villes (pas de transports publics vers ces offres, hormis « les transports culturels » organisés par l'association O' babeltut.)

Population « hétérogène », plusieurs éléments à prendre en compte :

- Origine et diversité culturelle : « locaux » attachés à l'identité de leur territoire, néo ruraux, nouveaux arrivants, retraités, artisans d'art et artistes, télé travailleurs, étrangers d'Europe du nord et de l'est (anglais hollandais, roumains, bulgares...) australiens,
- Âges : jeunes et adultes, participants ou non à des actions culturelles pérennes ou ponctuelles, seniors.
- Langues parlées : français, occitan ou leurs langues maternelles,

Les réunir autour d'un projet fédérateur où toutes les connaissances pourront être valorisées, à

travers des actions partagées (cohésion sociale).

**4** - Noter l'existence d'une dynamique culturelle de territoire s'appuyant sur des associations (Les Hivernales du Documentaire, Même sans le Train, les amis du Vieux Saint Antonin etc.) Un cinéma d'art et d'essai, le Querlys, une librairie art et patrimoine « le Tracteur Savant » de nombreux artisans d'art et artistes.

## **Cadre thématique**

Aujourd'hui, l'artiste qui travaille avec le livre est lui-même l'initiateur de la création du livre.

Le livre devient un terrain multidisciplinaire.

Beaucoup de techniques plastiques sont possibles dans le livre d'artiste : art graphique, peinture, photographie, sculpture, etc., toutes les formes et plusieurs domaines d'écriture sont acceptés (poésie, notes, textes scientifiques,...).

Le livre d'artiste peut être modeste mais répond toujours à une exigence minimale :

- choix du papier (*Rives, Vergé, Japon...*)
- choix du caractère (*typographie, manuscrit, traitement de texte, collage...*)
- choix des marges, des espaces, une mise en page

**1** - L'artiste s'appuiera donc de manière essentielle sur sa connaissance des métiers du livre et du livre d'artiste, dans l'une ou l'autre (ou toutes) ses composantes caractéristiques.

**2** - En cohérence avec la prise en compte du contexte local, jointe au principe de co-construction avec les habitants/publics, l'artiste proposera un programme d'actions adaptées élaborées avec les acteurs du territoire et l'association.

**3** - Objectifs et esprit du projet :

- Découverte, pratique et expérimentation de techniques spécifiques et innovantes pour le public. Esprit : « Voir et faire avec » (aller à la rencontre d'un artiste comprendre sa démarche, y participer en tant qu'acteur, manipuler, construire, comprendre le geste, la technique, l'esprit...)
- Laisser une trace pérenne de l'action dans le territoire.
- Actions-type souhaitées : ateliers, conférences, projections, visites commentées, expositions permettant une meilleure connaissance de l'artiste et de ses œuvres.
- Des réalisations sont suggérées ; livre(s), panneaux, expositions installation(s)...
- Seront privilégiées les réalisations potentiellement itinérantes afin d'irriguer le territoire.
- Travailler avec les écoles, les collèges, les lycées, pendant le temps scolaire, péri-scolaire, avec les enfants et les adolescents hors temps scolaire, les EPHAD, les personnes handicapées, et défavorisées.
- Participations aux manifestations existantes en collaboration avec les associations locales.
- Intégration des principes du développement durable, afin de protéger l'environnement.

## Les compétences et qualités attendues

### Compétences

- Expérience des métiers du livre et du livre d'artiste en particulier
- Capacité à créer l'interactivité avec le territoire c'est à dire à intégrer la population aux actions culturelles, celles ci s'ouvrant ainsi au plus grand nombre
- Savoir générer une dynamique de groupe
- Avoir de l'autonomie dans les interactions avec les acteurs locaux identifiés, avec lesquels l'artiste est initialement mis en lien par l'association. L'association agit comme relais et appui tout au long de la résidence.

### Qualités

- Prise en compte de publics différents : du fait de leur pratique et sensibilité artistique, leur âge, leurs attentes, leurs aptitudes.
- Avoir une sensibilité et un intérêt pour le contexte naturel et écologique du territoire est essentiel, ce projet portant une attention forte aux objectifs du développement durable : (co-déplacements, choix des matériaux, respect des espèces éventuellement intégrées au projet, privilégier les acteurs économiques locaux, circuits courts, etc..)
- Établir avec précision un calendrier et un agenda en concertation avec les structures, en particulier tenir compte de leurs impératifs (scolaires)
- Respecter les temps de réalisation.

### Cadre de travail (moyens mis à disposition par l'association)

- Mise à disposition du bureau et du matériel de l'association (informatique...).
- L'association accompagne le résident tout au long de son séjour et sert d'intermédiaire avec les institutions.

PARTENAIRES : le PETR Midi-Quercy, les Communautés de Communes, les communes, les établissements scolaires du territoire, ALSH, les médiathèques, les EPHAD, la Librairie le Tracteur savant, les associations, les offices de tourisme.

### Le calendrier de la résidence

Troisième trimestre 2017 à fin avril 2018 :

- Un moment court (une semaine) pour rencontrer le public
- Deux séjours d'un mois
- Trois semaines pour la restitution avril 2018 (pendant le festival 2018)

### La rémunération de l'artiste

3000 € net/mois logé

### La sélection (documents à transmettre, modalités, planning)

Un projet détaillé doit être adressé à l'association, au plus tard le 28 février 2017, par courrier



postal et par mail.

L'artiste devra justifier de son inscription à la Maison des artistes et /ou un numéro de Siret.

Un agrément Éducation Nationale est nécessaire pour l'intervention auprès des écoles.

Un lien avec site et / ou des exemples descriptifs d'action antérieure est demandé.

Calendrier et agenda sont à proposer.

**Candidature à adresser impérativement, au plus tard le 28 février 2017 à :**

Madame la Présidente Association Mosaïque en Val

18 bd des Thermes

82140 SAINT ANTONIN NOBLE VAL

tél. : 06 84 18 48 42

[mosaiqueenval@yahoo.fr](mailto:mosaiqueenval@yahoo.fr)